

NATIONS UNIES ASSEMBLEE GENERALE



Distr. GENERALE A/CN.9/362 23 mars 1992

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION DES NATIONS UNIES
POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

Vingt-cinquième session New York, 4-22 mai 1992

OPERATIONS INTERNATIONALES D'ECHANGES COMPENSES

Projets de chapitres du guide juridique pour les opérations internationales d'échanges compensés

Rapport du Secrétaire général

- 1. A sa dix-neuvième session (1986), lors de l'examen d'une note du Secrétariat intitulée "Travaux futurs concernant le nouvel ordre économique international" (A/CN.9/277), la Commission s'est penchée sur la question de ses travaux futurs dans le domaine des échanges compensés. Un nombre considérable de délégations ont jugé qu'il fallait entreprendre des travaux sur cette question et le Secrétariat a été prié d'établir une étude préliminaire sur ce sujet (A/41/17, par. 243).
- 2. A sa vingt et unième session (1988), la Commission était saisie d'un rapport intitulé "Etude préliminaire des aspects juridiques des opérations internationales des échanges compensés" (A/CN.9/302). La Commission a décidé, à titre préliminaire, qu'il serait souhaitable d'établir un guide juridique sur l'élaboration des contrats d'échanges compensés. Afin qu'elle puisse être à même de décider des mesures qui pourraient être prises ultérieurement, la Commission a prié le Secrétariat d'établir, pour sa vingt-deuxième session, une ébauche de guide juridique (A/43/17, par. 32 à 35).
- 3. A sa vingt-deuxième session (1989), la Commission a examiné un rapport intitulé "Ebauche de la teneur et de la structure possibles d'un guide juridique pour l'élaboration de contrats internationaux d'échanges compensés" (A/CN.9/322). Il a été décidé que la Commission élaborerait ce guide et le Secrétariat

V.92-52556 2004P

- a été prié d'établir pour la vingt-troisième session de la Commission des projets de chapitres du guide juridique (A/44/17, par. 245 à 249).
- A sa vingt-troisième session (1990), la Commission a examiné une ébauche du chapitre d'introduction au guide juridique et le projet de chapitre II : "Portée et terminologie du guide juridique" (figurant tous deux dans le document A/CN.9/332/Add.1); le projet de chapitre III : "Approche contractuelle" (A/CN.9/332/Add.2); le projet de chapitre IV : "Remarques générales sur la rédaction" (A/CN.9/332/Add.3); le projet de chapitre V : "Type, qualité et quantité des marchandises" (A/CN.9/332/Add.4); le projet de chapitre VI: "Etablissement du prix des marchandises" (A/CN.9/332/Add.5); le projet de chapitre IX : "Paiement" (A/CN.9/332/Add.6); et le projet de chapitre XII: "Garantie de bonne exécution" (A/CN.9/332/Add.7). Le résumé des débats de la Commission figure à l'annexe I du document A/45/17. La Commission a noté qu'il y avait un accord général sur la méthode adoptée pour la rédaction des projets de chapitres, tant en ce qui concerne la structure du guide juridique que la nature de la description et des avis y figurant (A/45/17, par. 16). La Commission a décidé que le Secrétariat terminerait la mise au point des projets de chapitres restants et les présenterait au Groupe de travail des paiements internationaux. Elle a en outre décidé que le texte final du guide juridique lui serait présenté à sa vingt-cinquième session, en 1992 (A/45/17, par. 17 et 18).
- A sa vingt-troisième session, en septembre 1991, le Groupe des paiements internationaux a examiné les projets de chapitres VII, "Exécution de l'engagement d'échanges compensés" (A/CN.9/332/Add.8); VIII. "Participation de tiers" (A/CN.9/WG.IV/WP.51/Add.1); X. "Restrictions à la revente des marchandises" (A/CN.9/WG.IV/WP.51/Add.2); XI. "Clauses de dommages et intérêts spécifiés et clauses pénales" (A/CN.9/WG.IV/WP.51/Add.3*); XIII. "Défaut d'achèvement de l'opération d'échanges compensés" (A/CN.9/WG.IV/WP.51/Add.4); XIV. "Choix de la loi applicable" (A/CN.9/WG.IV/WP.51/Add.5) et XV. "Règlement des litiges" (A/CN.9/WG.IV/WP.51/Add.6) ainsi que des exemples de dispositions (A/CN.9/WG.IV/WP.51/Add.7*). Le résumé des débats du Groupe de travail figure dans le document A/CN.9/357. Le Groupe de travail a demandé au Secrétariat de réviser les projets de chapitres et les exemples de dispositions compte tenu de ses délibérations et décisions et de les présenter à la vingt-cinquième session de la Commission (A/CN.9/357, par. 13).
- 6. On trouve dans les additifs 1 à 17 au présent document les projets de chapitres révisés et divers textes se rapportant au Guide juridique (voir liste ci-après).
 - I. "Introduction" (Add.1)
 - II. "Portée et terminologie du Guide juridique" (Add.2)
 - III. "Approche contractuelle" (Add.3)

- IV. "Engagement d'échanges compensés" (Add.4) (le projet de chapitre IV inclut la version révisée de l'ancien projet de chapitre VII : "Exécution de l'engagement d'échanges compensés" ainsi que la section C de l'ancien projet de chapitre III : "Approche contractuelle")
- V. "Remarques générales sur la rédaction" (Add.5)
- VI. "Type, qualité et quantité des marchandises" (Add.6)
- VII. "Etablissement du prix des marchandises" (Add.7)
- VIII. "Participation de tiers" (Add.8)
 - IX. "Paiement" (Add.9)
 - X. "Restrictions à la revente des marchandises" (Add.10)
 - XI. "Dommages et intérêts spécifiés et pénalités" (Add.11)
- XII. "Garantie de bonne exécution" (Add.12)
- XIII. "Problèmes d'achèvement de l'opération d'échanges compensés" (Add.13)
- XIV. "Choix de la loi applicable" (Add.14)
- XV. "Règlement des litiges (Add.15)

Exemples de dispositions (Add.16)

Résumés des projets de chapitres (Add.17)

Index (Add.18)